L'Etat recherche des sous pour la déviation de la N 19

BOISSY-SAINT-LEGER, HIER. *La déviation de la N 19 verra-t-elle enfin le jour ? Alerté sur le sujet, le secrétaire d'Etat chargé des Transports a reconnu un manque de moyens pour financer le projet.* (LP/A.-L.A.)

LA DÉVIATION de la N 19 est au point mort. La poursuite de ce projet, attendu depuis de nombreuses années par les 40 000 automobilistes journaliers et les habitants des villes et départements limitrophes qui subissent bouchons et autres nuisances, est pour l'heure suspendue au financement que l'Etat voudra bien lui accorder pour les prochaines années.

Dans une lettre datant du 11 décembre adressée au maire de Boissy-Saint-Léger, Daniel Urbain (UMP), qui l'a rencontré le 15 novembre, Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat chargé des Transports, se montre mi-rassurant, mi-inquiétant.

« J'ai le plaisir de vous confirmer que la déviation de Boissy-Saint-Léger sera une de nos priorités afin d'être menée à son terme dans le cadre des Programmes de développement et de modernisation des itinéraires (PDMI). Ceci étant, il ne faut pas se cacher que les ressources financières de l'Etat sont contraintes. Toutes les pistes seront recherchées pour permettre une mise en place rapide des financements nécessaires. »

Utiliser la procédure du partenariat public-privé

Les services du ministre étudient ainsi la possibilité d'utiliser la procédure du partenariat public-privé (PPP). La solution envisagée laisse Daniel Urbain perplexe : « Un partenariat ? Pourquoi pas ? Mais quelle entreprise va vouloir investir s'il n'y a pas de retour financier ? Normalement, les partenariats public-privé fonctionnent avec la mise en place d'un péage, et c'est hors de question… »

La réponse de Dominique Bussereau ne rassure donc qu'à moitié le maire : « Il dit que c'est une priorité, mais il n'y a aucun engagement financier de sa part. Or, il manque 170 millions d'euros ! »

Certains, comme le conseiller régional des Verts, Jean-Pierre Girault, président de la commission des transports et de la circulation, avance même le chiffre de 200 millions d'euros. Le candidat aux municipales à Boissy croit savoir que l'Etat voudrait une nouvelle déclaration d'utilité publique (DUP) afin que le désenfumage du tunnel au niveau du centre ancien soit notamment pris en compte : « Cela veut dire que les travaux commenceraient dans cinq ou six ans ! »

Un rendez-vous est prévu avec la Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France le 9 janvier. Personne n'a pu joindre le secrétariat d'Etat aux transports.

ANNE-LAURE ABRAHAM